

LA GAZETTE DE GERMIGNY

Trimestriel d'informations de la commune de Germigny-l'Évêque



*Germigny, paradis terrestre de la Brie.
(Bossuet)*

NUMERO 9

Avril Mai Juin 2010

Dans ce numéro :

Le Mot du Maire 2

Nouveau visage de la
Mairie 2

Elections Régionales 2
Recensement 2010 2

Les travaux 3

Les manifestations à
venir 4

Concours des villes
et villages fleuris 4

Jardiner écologique 4

Un peu d'histoire 5

Du côté de l'école 5

Informations utiles 6

Les Associations 7

Ecologie et Déchets 8

Etat Civil 8

Ca s'est passé à Germigny

5^{ème} course cycliste organisée par les Gentlemen de Germigny-l'Évêque
(M. Sartori) et parrainée par Joop Zoetemelk



Ils étaient nombreux sur la ligne de départ !



Le vainqueur, franchissant la ligne d'arrivée



*L'équipe des garçons de 11/12 ans de l'école de-
tennis de Germigny est allée gagner à Faremou-
tiers le 31 mars.*



Incivisme à Germigny

*Pour éviter ces désagréments, il est préférable de
ne sortir vos poubelles que le matin.*

A NOTER SOIGNEUSEMENT

Centre de loisirs

Le Centre de Loisirs ouvrira ses portes à vos enfants du 19 avril au 30 avril inclus, pendant les deux semaines des vacances de Printemps, (hors week-end) , de 7h00 à 19h00.

Pour inscrire vos enfants et pour tous renseignements, merci de vous adresser au Centre de Loisirs de 7h00 à 8h30 et de 16h30 à 19h00.

Le programme détaillé des activités sera remis lors des inscriptions.

Dès à présent, voici un aperçu des principales activités envisagées :

Jardinage, différents ateliers de création, jeux divers, sortie-ballades dans la forêt, cinéma, médiathèque de Meaux, ferme et serres de Meaux, initiation au tennis, etc.

Attention : nombre de places limité !



Résultats des "Elections Régionales" à Germigny

1er Tour

Inscrits : 1096
 Votants : 510 (46,53 %)
 Exprimés : 502

Listes	Nombre de Voix
Pécresse	174 34,66 %
Mercier	1 0,19 %
Arnautu	85 16,93 %
Duflot	73 14,54 %
Dolium	14 2,79 %
Governatori	11 2,19 %
Laurent	17 3,39 %
De Boer	3 0,60 %
Huchon	94 18,72 %
Dupon-Aignan	17 3,39 %
Besancenot	13 2,59 %
Kanoute	0 0,00 %

2ème Tour

Inscrits : 1096
 Votants : 542 (49,45 %)
 Exprimés : 505

Listes	Nombre de voix
Pécresse	288 57,03 %
Huchon	217 42,97 %

RECENSEMENT 2010

Après un mois intense "de porte à porte" les agents recenseurs ont rempli leur mission malgré des conditions climatiques difficiles (froid, neige), quelques réticences et des "sonnettes" parfois défectueuses ou absentes.

Le délai a été respecté, la totalité des adresses répertoriée, et les habitants recensés

Nous sommes maintenant 1348 Germinoises et Germinois contre 1280 recensés en 2005.

Le prochain recensement se déroulera à nouveau dans 5 ans en 2015.

Le Mot du Maire

Chers Germinoises et Germinois,

Je souhaiterai, tout d'abord, faire un point sur les finances communales.

Le budget a été voté le 12 avril dernier.

Le conseil municipal a de nouveau fait le choix de ne pas augmenter les bases d'imposition des taxes directes locales, nos ressources actuelles permettant de financer nos différents projets et notamment la construction du foyer polyvalent.

Vous avez d'ailleurs pu constater que cet ouvrage, longtemps attendu des Germinoises et Germinois, est pratiquement achevé. Sa réception est attendue impatiemment pour le 10 août prochain.

Notre enveloppe budgétaire nous permettra également de réaliser cette année les travaux suivants :

Terminer les deux dernières tranches du contrat de voirie (Chemin de Saint Jean, Ruelle aux loups) ;

Effectuer la dernière partie de la reprise en sous-œuvre de l'école maternelle ;

Poursuivre la campagne de l'éclairage public.

Concernant, ensuite, le projet informatique de l'école, j'ai le plaisir de vous informer que tout le matériel informatique a été acheté et sera très prochainement installé afin de permettre à nos jeunes élèves de maîtriser de manière optimisée l'outil informatique.

Enfin, la création récente de notre Centre de loisirs a connu un succès encourageant pour son début d'activité et j'espère que les Germinoises et Germinois utiliseront plus avant ce mode de garde local mis à leur disposition.

Cordialement.

Patrick ROUILLON

Le nouveau visage de votre Mairie



Malgré les intempéries d'un hiver long et froid, comme dans le passé, les travaux de rénovation de la façade et du pignon donnant sur la ruelle aux Loups sont, maintenant, achevés et vous avez pu découvrir le nouveau visage de votre Mairie, l'inscription en fer forgée venant tout juste d'être posée.

Des travaux dans tout Germigny !



Vue extérieure



Vue Intérieure

La salle polyvalente, c'est pour bientôt !



Travaux de voirie achevés Rue des Buttes



*Entretien des bois communaux,
par un élagueur-voltigeur.*



*Station de déferrisation de l'eau en construction,
route de Rezel : une affaire rondement menée !*

*Le long hiver a laissé
des traces, en particu-
lier sur les routes.
Les rues de Germigny
n'y ont pas échappé.*

*Et n'en déplaise à cette
occupante, tous les
nids de poules seront
bientôt rebouchés.*

*En attendant, redou-
blez de prudence en
conduisant votre vé-
hicule.*



SMITOM
organise
La 7ème Journée
Portes Ouvertes
au CIT de Monthyon le
samedi 5 juin 2010
de 10h00 à 17h00.
Entrée libre.

Nombreuses animations sur
le tri et le recyclage
Présence de spécialistes de
la valorisation des déchets.

Chemin de la Croix Gillet
77122 - MONTHYON

Apprendre à jardiner en respectant l'environnement

La réussite de votre jardin dépend en
tout premier du sol, c'est pourquoi, les
apports de matières organiques, de
produits chimiques ou non, l'eau utili-
sée et l'entretien agissent sur sa fertili-
té.

Le choix des plantes

- préférez des espèces vivaces, des
haies indigènes, des plantes rustiques
et des graminées d'ornement

L'eau

pour limiter les arrosages
- placer les plantes gourmandes en
eau dans des endroits frais
- placer les massifs, plantes annuelles
ou biennuelles dans des endroits om-
bragés ou abrités
- arroser de préférence le soir,
- limiter l'arrosage par le paillage et
également par les plantes couvre-sol

L'entretien

Comment limiter le désherbage ?
- couvrir le sol en permanence avec un
couvert végétal (plantes vivaces, cou-
vre-sol, graminées) ou organique
(paillage)
Comment désherber sans produits
chimiques ?
- par un binage manuel.
Binez ! Griffiez ! Ratissez !
- le désherbeur thermique peut être
utilisé pour les espaces minéraux
(graviers, terrasses...)

Les Manifestations à venir

Exposition de peinture : le 4 avril, dans la salle des fêtes,
Loto : le 10 avril, organisé par le Judo,
Marché campagnard : le 18 avril, place de la Palée
Journée des enfants à Roland Garros : 22 mai, organisé par l'AGT,
Marché campagnard : le 23 mai, place de la Palée,
Brocante de la Fête des Mères : 30 mai, place de la Palée,
Théâtre pour les enfants à partir de 8 ans : 2 juin, à Pas et à Mots à la découverte de
Germigny, rendez-vous place de la Palée,
Kermesse de l'Ecole : le 5 juin, organisée par l'APE,
Fête du Tennis et Journée « portes ouvertes » : 12 juin, organisée par l'AGT,
Marché campagnard : le 20 juin, place de la Palée,
Exposition de voitures : le 20 juin, place de la Palée,
Fête de l'école de Tennis : 23 juin, organisée par l'AGT,
Feux de la Saint-Jean : en juin, place de la Palée,
Concours de pétanque : en juin, près de l'école
Concours de Maisons Fleuries : en juillet, à nouveau sur le thème de la marguerite,
Marché campagnard : le 25 juillet, place de la Palée,
Fête du village : les 27, 28, 29 et 30 août,
Forum des associations : début septembre,
Marché campagnard : le 19 septembre, place de la Palée,
Tournoi de tennis : du 4 au 26 septembre,
Marché campagnard : le 24 octobre, place de la Palée,
Brocante : en octobre, organisée par le Judo,
Marché campagnard : le 21 novembre, place de la Palée,
Marché campagnard : le 19 décembre, place de la Palée,
Téléthon 2010 : en Décembre, participation organisée par l'AGT.
Thé dansant ou repas de Noël : en décembre, pour les séniors,
Arbre de Noël : en décembre.

Concours des villes et villages fleuris



2010 est l'année internationale de
la biodiversité.

Celle-ci étant une composante es-
sentielle du développement dura-
ble.

C'est pourquoi à l'heure du « jardin
écologique » le thème de la Mar-
guerite est renouvelé.

Ent. G^{ale}.DE BATIMENT
CONSTRUCT S.A.S
599, route de Condé - Les Vignolles
77100 MAREUIL-LES-MEAUX
Tél. 01.60.09.27.27 Fax. 01.60.09.61.77
Email. constructsas@orange.fr

L'entreprise **CONSTRUCT SAS**
est à votre service et réalise vos
projets de construction et rénovation,
bâtiments industriels, commerciaux, agricoles,
collectifs et particuliers.

L'Histoire de notre Village

Au long de nos rendez-vous trimestriels,
nous souhaitons vous la conter

Les origines

Le petit village de Germigny l'Evêque, situé sur la rive gauche de la Marne, à huit kilomètres de Meaux, a été, depuis toujours, possédé par les évêques de ce diocèse. Il ne serait pas téméraire d'avancer que cette propriété leur appartenait déjà sous les rois Mérovingiens. La paroisse était, avec celle d'Etrépilly, de Varreddes et de Villenoy l'une des « quatre filles » de l'Evêché de Meaux. Elle serait passée du comte de Meaux Hagneric à son fils Saint Faron qui, plus tard, évêque de Meaux de 626 à 672, la laissa à son église pour en augmenter l'apanage. Ainsi, ce grand Saint-Faron, Saint-Hildever, Saint-Pathus, Saint-Ebregisil et Saint-Gilbert, pour ne citer que les évêques canonisés étaient seigneurs temporels de Germigny.

Il est à noter qu'une relique de Saint-Faron est exposée à la gauche de l'autel de l'église du village.

Le nom du village

Le nom du village pourrait provenir soit du nom d'un lieu de plantation, Germiniacum, soit d'un Germinacus qui aurait possédé la terre à l'époque gallo-romaine ou encore d'un Germinu Vicus, ou bien du domaine de Germinius, auquel aurait été accolé le mot l'Evêque, dès le VII^{ème} siècle, par référence aux Evêques Meldois, et pour bien distinguer notre Germigny de Germigny sous Coulomb.

En 1365, on trouve des écrits qui mentionnent indifféremment Germigny sur Marne ou Germigny l'Evêque.

De même, dans le relevé d'une délibération du conseil municipal du 5 mai 1793 :

« Ce jourd'hui, cinq Mai Mille sept cent quatre vingt treize, en l'assemblée de la commune dûment convoquée, le vœu des citoyens présents consultés: ils ont d'un vœu unanime arrêté que le nom de la commune sera dorénavant « GERMIGNY SUR MARNE » et ont signé:

Pauchot, Didier Claudin, Hentyanval, Boitel, Jean Depost, Dumont, François Gallois, Paquier. »

La « vox populi » n'a rien changé à ses habitudes et a continué à l'appeler GERMIGNY L'EVEQUE.

Du côté de l'Ecole

Au mois de mars

- La classe de CE1/CE2 a effectué un voyage dans la Somme et visité du site préhistorique de Samara,
- Dans le cadre de l'opération « Enfance et 7^{ème} art » les classes de CP/CE1 et CM1/CM2 sont allées au cinéma, assister à la projection de « Brendan et le secret de Kells »
Les classes de maternelle sont allé voir « L'ours magicien »

D'autres sorties sont prévues d'ici la fin de l'année scolaire.

- Notre école devient « Ecole Numérique Rurale » dès le mois d'Avril.

Vue aérienne du site
de Samara



Hache en silex taillé

URGENT

Pour la kermesse de l'école le samedi 5 juin, l'APE recherche des bénévoles pour aider les organisateurs
Merci de vous adresser à Mme Virot (tél. : 01 64 34 22 28)

*N'oubliez pas : le 5 juin,
avec les enfants,
venez à l'école de la Pinède et
participer à la Kermesse,
organisée par l'A.P.E.*

Pour les vacances 2010,

la Préfecture de Seine-et-Marne invite les usagers qui souhaitent voyager à formuler leur demande de carte d'identité et passeport suffisamment à l'avance

Pour le passeport biométrique vous pouvez vous adresser à la :

- mairie de Lizy-sur-Ourcq, tél. : 01 60 01 70 35
- mairie de Meaux, tél. : 01 60 09 97 00

Les consommateurs d'électricité et de gaz disposant de faibles ressources peuvent bénéficier de tarifs sociaux.

Dans le cadre de l'application de ce dispositif, nous cherchons à recenser tous les bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC) sur notre territoire.

Si vous êtes concernés, nous vous invitons à vous faire connaître en Mairie.

La Caf de Seine-et-Marne vous informe :

Muni de votre numéro d'allocation et de votre code confidentiel, connectez-vous sur le www.caf.fr rubrique « mon compte » « ma situation change » et télédeclarez votre changement de situation .

Brulage des branches, herbes sèches et autres détritiques de jardin

C'est bientôt FINI

A partir du 30 avril, et jusqu'au 15 octobre, c'est formellement interdit.

Arrêté n° 203/0307, mairie de Germigny

Passer outre serait faire courir un grave danger à vos voisins ainsi qu'à vous mêmes.

De plus vous encoureriez une très forte amende, ne jouez donc pas avec le **FEU** !

Informations utiles

Permanences de la Mairie : lundi et vendredi de 16h à 18h30, mercredi, jeudi et samedi de 10h à 12h.

Objets perdus et trouvés : s'adresser à la mairie.

Bibliobus de la CAPM (Tout public) : Passage le mardi, tous les 15 jours, place de la Palée de 16 à 18h.

Recensement service national

Obligatoire pour tous (tes) les français (es) de plus de 16 ans. Se présenter en Mairie, munis d'une pièce d'identité ou du livret de famille. L'attestation qui sera délivrée, pourra être demandée pour se présenter à différents examens ou concours.

Un numéro de téléphone utile

Pour obtenir rapidement, des renseignements administratifs fiables, vous pouvez appeler le **3939** ou sur internet : www.service-public.fr

Carte Nationale d'Identité

S'adresser en Mairie.

Fuites d'eau

Elles peuvent prendre des proportions considérables, pensez à faire vérifier vos installations et à vous assurer.

La CGE propose des contrats sur le territoire de notre commune. (Tél. : 0 811 90 55 55)

Assistance Sociale

Secrétariat à Meaux : Mme Bassat : 01 64 36 42 47

Correspondantes pour notre commune :

Mme CLARAC : 01 64 36 42 73 et Mme Fergui : 01 64 36 42 96

Cantine scolaire

Tarif : 3,10 € le repas, (annulation la veille avant 12h au 01 64 34 69 77 ou à la Mairie).

Le mois écoulé est payable en Mairie, avant le 10 du mois suivant.

Accueil périscolaire et Etude

De 7h à 8h30 et de 16h30 à 19h00: 1,70 € l'heure et 0,85 € la 1/2heure.

Etude (de 16h30 à 18h) : 1,70 € l'heure et 0,85 € la 1/2heure (Tél. : 01 60 44 04 51)

Le mois écoulé est payable en Mairie, aux heures d'ouverture, avant le 10 du mois suivant.

Le mercredi (Centre de Loisirs) - repas de midi assuré

Centre de loisirs

Pendant les vacances de Printemps (Pâques), Automne (Toussaint) et Hiver (Février), ainsi que pendant le mois de Juillet.

Location de la salle des fêtes, de chapiteaux

Réservée aux germinois. (S'adresser en Mairie).

Tarifs : pour la salle 100 € jusqu'à 19h et 150 € jusqu'à 22h - 1 chapiteau : 230 €, 2 chapiteaux : 305 € (montage/démontage par le personnel de la Mairie)

Location de tables et de chaises possible, se renseigner en Mairie.

OPAH - Amélioration de l'habitat

Cette action programmée (2006-2011), permet aux propriétaires concernés d'obtenir des aides pour rénover leur habitat, (subventions et/ou prêts à taux réduits).

Renseignements au 01 60 09 98 45 Dépliants à retirer en Mairie de Germigny.

Bruits de voisinage (Réglementation)

Les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer un gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, souffleurs à feuilles etc., ne peuvent être effectués que :

. de 7h à 20h les jours de semaine,

. de 9h à 12h et de 15h à 19h30 le samedi,

. de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés.

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

Aide à l'acquisition d'une complémentaire santé,

Informations au 0 820 904 138 (0,118 €/mn) ou sur www.ameli.fr

CRAM : Conseiller retraite

Pour se renseigner : Tél. 0 820 904 138 ou écrire 77605 - Marne la Vallée cedex 3

Services de cars

Horaires disponibles en mairie

Nouveaux Germinois

Bienvenue aux nouveaux Germinois. Venez vous faire connaître en Mairie et y trouver tous les renseignements nécessaires à une bonne installation. Participez aux diverses manifestations proposées dans le village.

Le Coin des Associations

APE (Association de Parents et Enfants)

Mme Viot — Tél. : 01 64 34 22 28

ASLV VTT

M. Thioux — Tél. : 01 64 36 42 47

LA GERMI'PIAFS (Course VTT)

LES LEZARDS ASSOCIES (Théâtre)

Mme Odile Crépin-Etaix — Tél : 01 64 33 16 51 et 06 88 04 12 87

JUDO CLUB

M. Jacques Sergent — Tél. 01 60 25 28 66

Horaires des cours

Enfants de 6 à 8 ans : mardi et jeudi de 18h30 à 19h30

Enfants de 8 à 13 ans : mardi et jeudi de 19h30 à 20h30

Adultes : lundi de 19h à 20h et jeudi de 20h30 à 21h30

LE CHALET EN BOIS (DESSIN PEINTURE)

Mme Goujon, le mercredi de 16h à 18h30 et le vendredi de 18h à 19h30

(ancien presbytère)

ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE DE LA REGION DE L'OURCQ

M. Bernard Ménil — Tél. 01 64 33 19 36 ou 06 08 92 19 48

Site internet : www.musique-bernard-menil.com

LE CLUB DES GENTLEMEN

M. Sartori — Tél. 01 64 34 44 74

LA JOYEUSE CORDEE (Randonnée)

Mme Michèle Binet — Tél. : 01 64 33 56 01 ou 06 22 40 58 80

LA CIGALE

M. Stéphane Kocher, tél. : 06 74 83 04 34

ASSOCIATION POUR LA PECHE

M. Marc Leloup — Tél. : 01 64 34 62 95

LE CLUB DES AINES

Mme Galian — Tél. : 01 60 09 51 49

UNION FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS

M. Bultel

ASSOCIATION GERMINOISE DE TENNIS

Permanences en Mairie : le 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h,

Tarif annuel saison 2010 (licence FFT incluse):

pour les résidents de la commune, couple 85 €, unitaire 55 €, moins de 18 ans 30 €

hors commune, couple 110 €, unitaire 80 €, moins de 18 ans 50 €

Tous renseignements : 06 23 83 57 01 ou 06 07 01 16 85

<http://www.club.fft.fr/tc.germigny-agt>

FOOTBALL CLUB DE GERMIGNY

M. Philippe Santino Da costa, Président - Tél. : 06 18 69 72 59

ANCIENNES MECANIQUES EN BALLADE

M. Gille Salamone—Tél. : 06 72 16 15 43

L'association I.D.E.E. (Institut pour le Développement de l'Enseignement des Echecs) affiliée à la fédération française des échecs, propose pour les enfants des cours d'échecs le mercredi de 18h à 19h, se renseigner en Mairie.

*Participez à la vie associative de Germigny
Renseignez vous sur les activités qui vous sont proposées !*



L'AGT vous informe :

Il reste quelques places pour la journée « Les enfants de Roland Garros » le samedi 22 mai, veille de l'ouverture du tournoi.

Ouvert à tous, c'est le moyen de découvrir Roland Garros et de voir quelques champions de tennis actuels, détendus et plus disponibles. Départ en car de la Place de la Palée

Renseignez vous au :

06 23 83 57 01

06 07 01 16 85

LPV RD

Terrassements

Canalisations

Démolition

Travaux Publics et Particuliers

29 Bis, Rue Lafayette - 77122 MONTHYON

Tél. : 01 64 34 66 14 - Fax : 01 64 36 19 94



L'équipe de Tennis de Germigny à nouveau victorieuse sur nos terrains, cette fois ci dans un derby contre Saint-Jean les Deux Jumeaux. Une rencontre placée sous le signe de l'amitié

La Gazette recherche des annonceurs qui désirent faire connaître leurs activités auprès des Germinois.

S'adresser à la Mairie

DECHETS EXTRA – MENAGERS (ou MONSTRES)

Prochains passages les mercredis, 14 avril, 30 juin et 20 octobre, le matin

Sont collectés

tous les déchets dont le poids n'excède pas 50 kg, une longueur de 1,5 m et un volume de 1,5 m³
Exemples : meubles, canapés, matelas, palettes, appareils électroménagers (four, machines à laver...)

NE SONT PAS COLLECTES

les déchets dangereux (bouteilles de gaz, produits d'entretien, huiles de vidange), ferrailles, équipements informatiques, pièces détachées de véhicules, Pneus, déchets industriels spéciaux, gravats de démolition.

Le SMITOM nord 77 met 3 Déchetteries à votre disposition sur le territoire du Pays de Meaux
Tél. : 01 60 24 75 70 ou www.smitom.nord77.fr

Les nouvelles bornes de collecte des verres mélangés, vont bientôt arriver sur notre commune

La Gazette de Germigny numéro 9

Bulletin d'informations
trimestriel de la commune
de Germigny-l'Évêque

Comité de rédaction :

Commission Information
& Communication

Rédaction :

Andrée Chateau,
Alain Briand,
Philippe Helm,
Christian Jimenez

Adresse :

Mairie
7, allée de l'Eglise
77910 - Germigny-l'Évêque
Tél. : 01 64 33 01 89
Fax : 01 64 33 86 66
e-mail : mairie.germignyleveque@wanadoo.fr
www.germigny-leveque.org

Composition : abConsult (tél. : 06 42 40 03 25)

ECOLOGIE ET DECHETS

COLLECTE DES DECHETS

Ordures ménagères : les mardi et vendredi (poubelle à couvercle brun)

Recyclables : le mardi après-midi (poubelle à couvercle bleu)

Trier c'est préserver

Vous devez déposer dans votre bac à couvercle bleu :

- bouteilles et flacons en plastiques ainsi que les bouteilles contenant des corps gras (huile et sauce ketchup),
- papiers et cartons, journaux et magazines, barils, emballages de gâteaux et de céréales, briques alimentaires
- emballages métalliques sans les laver, mais bien nettoyés ou vidés

Pourquoi trier vos déchets ?

Pour économiser les matières premières, jugez plutôt :

Recyclé, votre tri permet la production d'objets du quotidien.

Quelques exemples : un balai avec 2 bouteilles, une écharpe avec 3 bouteilles, un nounours avec 6 bouteilles, une corbeille à linge avec 23 bouteilles, un arrosoir avec 25 bouteilles, un rehausseur pour enfant avec 45 bouteilles.

N'oubliez pas la durée de vie des déchets abandonnés dans la nature : un journal 12 mois, un chewing-gum 5 ans, une canette en aluminium 100 ans, bouteilles, sacs et cartes en plastique 1 000 ans, polystyrène 1000 ans, verre 4 000 ans et pour conclure un pneu 6 000 ans.

DECHETS VERTS

La collecte des déchets verts a repris mi-mars et la dernière collecte aura lieu le dernier jeudi de novembre.

Les sacs doivent impérativement être sortis sur le trottoir au droit de chaque propriété, au plus tôt dans la soirée qui précède la collecte, **c'est à dire le Mercredi soir** (15 sacs maximum).

Rappel :

- par déchets verts, il faut entendre : les tontes de gazon des jardins des particuliers, les tailles des haies, d'arbustes, les élagages de petits arbres.
- ne pourront être collectés lors de ces ramassages : les sacs de plus de 25 kg, les branchages de plus de 5 cm de diamètre ou 80 cm de long, la terre ou les matériaux comparables et tous les autres déchets ménagers, notamment les sacs ou emballages plastiques.

Etat Civil

MARIAGES

PASSEMARD Emmanuelle et
BUISSON Christophe

le 22 février,